

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA**COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 13 JANVIER 2025 – Délibération n°009

L'an deux mil vingt cinq et le treize janvier à 20h30 , le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	28	21

Date de la convocation
13/01/2025
Date d'affichage de la convocation
08/01/2025

Secrétaire de séance : Françoise CAPUS

Présents : ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - FABRE Emilie - GROS Edmond - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle

Absents : RAGOT Annie - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pouvoir à Mélanie BRUNET) - CARON Annick - LABRO Isabelle - LAYRAL Rémi - MULLER Geoffroy - MURET Yvain

Objet :**CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE LA RUE DU GRAND FAUBOURG ET DU BARRY**

Monsieur le Maire rappelle la passation d'un marché selon une procédure adaptée pour les travaux de réfection de la rue du Grand Faubourg et Rue du Barry à Sévérac le Château.

Après analyse des offres par le maître d'œuvre, il propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 VRD

Entreprise SEVIGNE pour 819 771.05 € HT.

Lot 2 ESPACES VERTS

ID VERDE de Bozouls pour 11 488.60 €

Le conseil municipal doit délibérer afin d'approuver ces choix et autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de retenir les entreprises ci-dessus pour les travaux de réfection de la Rue du Grand Faubourg et la Rue du Barry.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Edmond GROS

